

ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale, « non indigène sur le territoire, dont l'introduction par l'Homme, volontaire ou fortuite, y menace les écosystèmes ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives ».

La liste officielle des EEE de France métropolitaine comprend 36 espèces végétales et 46 espèces animales.

- **L'HERBE DE LA PAMPA** -



© D.R.

Pourquoi pose-t-elle problème ?

Menace la biodiversité locale :

- En envahissant rapidement les espaces naturels.
- En utilisant une grande partie des ressources du sol, empêchant aux autres plantes de pousser.
- En étant facilement inflammable.

Comment la reconnaître :

- Grande plante formant des touffes pouvant atteindre 3 mètres de haut.
- Fleurs groupées en plumeaux blanchâtres.
- Feuilles vertes allongées, fines et coupantes.

Réglementation :

Espèce figurant sur la liste officielle des espèces exotiques envahissantes potentielles de Normandie, bien qu'autorisée à la vente.

**NE TOMBEZ PAS
SOUS SON CHARME !**

**LE HAVRE
NATURE**

**le Havre**